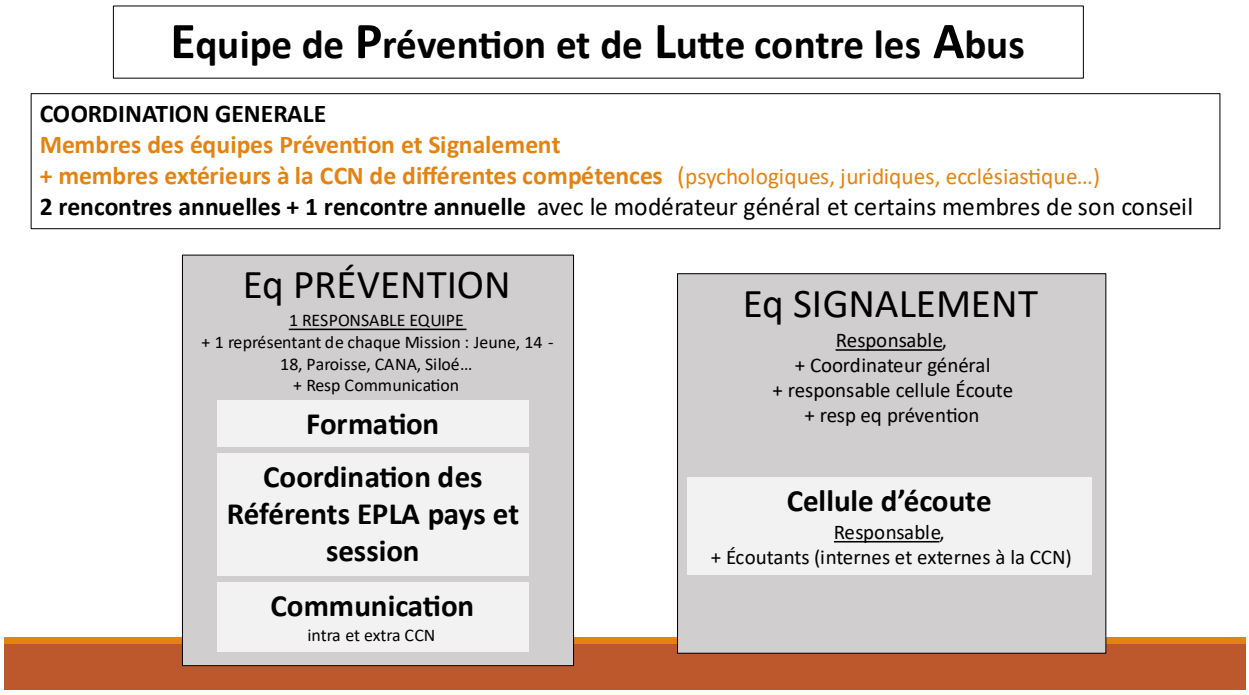
EPLA – Equipe Prévention et Lutte contre les Abus

Créé en 2022, l'Equipe de Prévention et de Lutte contre les Abus[1] (EPLA) regroupe des équipes jusqu'alors distinctes pour lutter contre toutes les formes d'abus. Elle se structure selon deux axes, *Prévention* et *Signalement*, dans l'esprit des documents de synthèse des groupes de travail post-CIASE de la CORREF et de la CEF.

I. Structuration de l'EPLA



Composition de l'EPLA et présentation succincte de son fonctionnement :

- **La coordination générale** comprend des membres de la Communauté et des personnes extérieures (en proportion 2/3 – 1/3). Elle coordonne et assure le bon fonctionnement des équipes mentionnées ci-dessous. Elle se réunit en plénière trois fois par an, dont une fois avec le modérateur général et certains membres de son conseil.

[1] Dans la suite du document, nous utiliserons l'acronyme EPLA pour désigner l'Equipe de Prévention et de Lutte contre les Abus

- **L'équipe Prévention** est chargée de la sensibilisation et de la formation au protocole de lutte et de prévention contre les abus (déploiement de cursus de formation, communication et diffusion des outils à disposition des responsables de maison, de foyers étudiants, de session… Elle anime également le réseau des « référents EPLA » sessions et pays.

  Au sein de cette équipe, la personne chargée de la **communication** veillera aux informations communiquées sur les sites de la CCN nationaux et internationaux. Elle sera chargée de la communication annuelle d'un rapport d'activité de l'EPLA aussi bien du côté des signalements que des mesures de prévention.

- **L'Equipe signalement**
  - Accueille le signalement
  - Sollicite **une cellule d'écoute**, indépendante du gouvernement de la Communauté qui est chargée en binôme d'écouter et de rédiger un compte rendu validé par la personne entendue.
  - Reçoit le compte rendu et décide de la procédure à suivre, en lien avec le Modérateur Général et son délégué permanent.

II. Référents EPLA

L'EPLA, avec la communauté et les responsables des missions, veille à ce que soit nommé **un référent dans chaque pays où la communauté est présente et dans chaque session**. Ces référents seront en contact avec l'EPLA et veilleront à la mise en œuvre et au bon déroulement des moyens de prévention et de signalement.

Dans le cadre de nos missions, en particulier celles auprès des jeunes (missions Chemin Neuf Jeunes 14-18 et 18-30) et des familles (mission CANA, festival des paroisses, WE Emmaus…), le **référent EPLA nommé doit être présenté à tous** au début de la session.

Le nom du référent, son numéro de téléphone, ainsi que les deux adresses mail de l'EPLA et les numéros utiles pour signaler un abus, sont **affichés de manière visible** dans les lieux communs de nos maisons et surtout de nos sessions:

- au sein de la communauté stopabus@chemin-neuf.org ou celluleecoute@chemin-neuf.org
- en dehors de la communauté: (à adapter selon la session et le pays)

pour la France : 119 – Allo Enfance en danger/ 3224 – Fil santé jeunes/0 800 20 22 23 – Jeunes Violence Ecoute 0 800 05 12 34 – Enfance et Partage

Exemple de modèle d'affiche récapitulant ces informations

